



## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mardi 11 février 2025 à 19h

Présents : Gilles ORY, Agnès RAGOT, Patrick VUILLIER, Gérard BAULIEU, Didier MOREAU, Bruno CATTENOZ, Stéphane MAGNIN, Alan BLANCHOU, Jean-Philippe MILLE, Pascal JANUEL, Laetitia PETITJEAN, Olivier CHEGNION, Catherine POLETTI-COTTON.

Absent excusé : Pascal DIMANCHE.

### -Vote des comptes administratifs et de gestions

Les comptes administratifs et de gestions sont votés comme suit :

-Commune :

Fonctionnement	Dépenses/recettes	Excédent
Recettes	+ 756 296,12	
Dépenses	- 477 937,89	
Total fonctionnement		+ 278 358,23
Report année 2023		+ 346 302,35
<b>Résultat 2024</b>		<b>+ 624 660,58</b>

Investissement	Dépenses/recettes	Excédent
Recettes	+ 217 332,17	
Dépenses	- 201 270,31	
Total Investissement		+ 16 061,86
Report année 2023		+1 606,71
<b>Résultat 2024</b>		<b>+ 17 668,57</b>

Soit un résultat total du compte administratif commune 2024 : **642 329,15 €**. **Vote pour : 12**

-Lotissement :

Fonctionnement	Dépenses/recettes	Excédent	Déficit
Recettes	+ 24 205		
Dépenses	-186 533,60		
Total fonct.			-186 533,60
Report année 2023		+ 218 458,08	
<b>Résultat 2024</b>		<b>+ 56 129,48</b>	

Investissement	Dépenses/recettes	Excédent	Déficit
Recettes	0		
Dépenses	- 24205		
Total Invest.			-24 205,00
Report année 2023			- 29131,35
<b>Résultat 2024</b>			<b>- 53 336,35</b>

Le résultat total 2024 lotissement : +2 793,13 €. Vote pour 12

**-Affectation des résultats commune.**

Au compte 002 (section fonctionnement) : + 291 620,39 €

Au compte 001 (section investissement) : + 17 668,57 €

RAR : - 350 708,76

1068 : + 333 040,19

Vote pour : 13

**-Affectation des résultats lotissement.**

Au compte 002 (section fonctionnement) : + 56129,48 €

Au compte 001 (section investissement) : - 53 336,35 €

Pas de restes à réaliser.

Vote pour : 13

**-Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est débattu et complété pour dépôt à la Préfecture conformément aux dispositions de l'article L731-3 du code de la sécurité intérieure. Pas de vote.

**-Travaux mairie : avenants**

-Lot électricité VILLEMAGNE : suite aux différentes études (SYDED, GBM) il est opportun d'ajouter des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie afin de mettre en place une « autoconsommation collective ». La production d'électricité en sus de la consommation du bâtiment est affectée sur la consommation des autres bâtiments communaux. Proposition de fourniture et pose de 4 panneaux supplémentaires soit un total de 12. Coût : 1867,75 € ht. Vote pour : 13

-Lot menuiseries extérieures CONTOZ : + 420,65 € résultat de plus-values et moins-values pour centralisation fermeture des volets et pose d'une gâche électrique sur porte d'entrée. Vote pour : 13

**-Bâtiment de bibliothèque : travaux de façade**

Réfection de la face sud du bâtiment en bois douglas idem à celui de la mairie.

Chiffrage sur prix unitaires du marché mairie soit 7261 € ht. Vote pour : 13

**-Périmètre protégé ABF : modification**

Modification du périmètre actuel (rayon de 500 m autour des monuments historiques : église et château) pour se limiter au bourg ancien plus adapté au contexte communal.

Vote pour : 13

**-Achat de terrain**

Proposition d'acheter un terrain cadastré ZA 64 de 1a 90 ca à proximité de la salle des fêtes pour aménager des places de stationnement. Montant : 500 €

Vote pour : 13